

DELIBERATION du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 1^{er} décembre 2020

Délibération n°64 - 2020 relative à l'élection de membres au conseil de l'IREM

*VU l'article 4 des statuts de l'IREM, VU
la proposition du directeur de l'IREM,*

Le conseil d'administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve l'élection des membres suivants pour le conseil de l'IREM dans le collège « enseignants du secondaire » :

- Monsieur Nicolas RIO
- Madame Isabelle AUDRA
- Madame Joëlle GEORGES

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	29
Majorité absolue	19	Membres représentés	/
Nombre de pouvoirs	/		

Décompte des suffrages

Votants	29	Pour	29	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président



Guillaume Gellé

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 07/12/2020

Document mis en ligne le : 07/12/2020